



Les points saillants

- *La reprise des activités économiques à la suite des événements socio politiques baptisés pays lock a permis une diminution de la valeur du panier au cours du mois de janvier de 3% en rythme mensuel. Cependant, en glissement annuel, une hausse de la valeur du panier de 34% est observée. Les marchés du Cap-Haïtien, de Port-au-Prince, de Jacmel, de Jérémie et de Fond des Nègres, sont les plus touchés par cette baisse. Elle est surtout dû à la diminution des prix des céréales (Riz et Farines) et du sucre.*
- *Sur le marché international, on note une hausse relativement importante des cours du riz et du blé au cours des 4/6 derniers mois respectivement de 11% et 19%. Ceux du maïs cependant sont relativement stables.*
- *Pour la période courante allant d'octobre 2019 à février 2020, deux zones sont classifiées en situation d'urgence (phase 4) : le bas-Nord-Ouest et les quartiers très pauvres de Cité-Soleil. 35% de la population haïtienne a besoin d'une assistance alimentaire de toute urgence, soit 3.67 millions de personnes dont 1.04 million en urgence. Pour la période projetée (mars-Juin 2020), 4.1 millions de personnes seront en insécurité alimentaire. En plus du bas-Nord-Ouest et les quartiers très pauvres de Cité-Soleil, la zone côtière de la Grande' Anse et une bonne partie de l'Ouest, hormis la zone métropolitaine de Port-au-Prince, seront également en situation d'urgence (phase 4).*

Évolution du coût nominal du panier alimentaire au niveau national

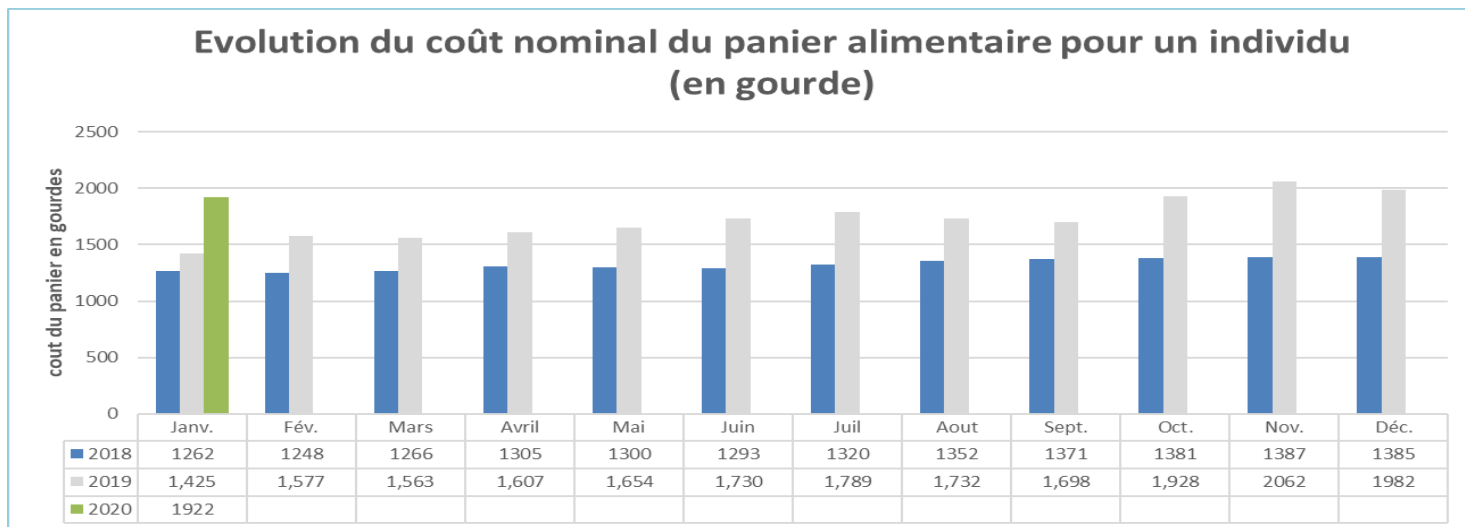
Le panier considéré dans le cadre de cette analyse est composé de 6 produits de base (**riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale**) qui représentent **1870 kilocalories consommées par personne par jour**. Il est constitué de telle sorte que 100 pourcents de consommation de calories proviennent de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, en particulier les fruits, les légumes, les racines et les tubercules. L'analyse du panier permet de suivre l'accès des ménages au panier de base dans le temps et dans l'espace. Il ne constitue pas un panier nutritionnel. Ce panier reflète surtout la consommation alimentaire des ménages pauvres à faible niveau de revenu.

En Janvier 2020, le coût nominal moyen du panier alimentaire se situe autour de **1,922 gourdes** par individu (9610 gourdes pour une famille de 5 personnes) contre 1,982 gourdes en Décembre 2019 et 1,425 gourdes en Janvier 2019 soit **une hausse de 34 % en rythme annuel et une baisse de 3 % en rythme mensuel**.

En ramenant le panier alimentaire sur la base de 2100 kilocalories recommandées par les Normes SPHERE¹, un ménage de 5 personnes en Haïti aurait besoin en moyenne 10,826 gourdes pour accéder aux aliments de base. Les

¹ Initiative lancée en 1997 par un groupe d'ONG humanitaires et le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui ont formulé une Charte humanitaire et identifié des normes minimales à atteindre dans le cadre des programmes d'assistance lors de catastrophe

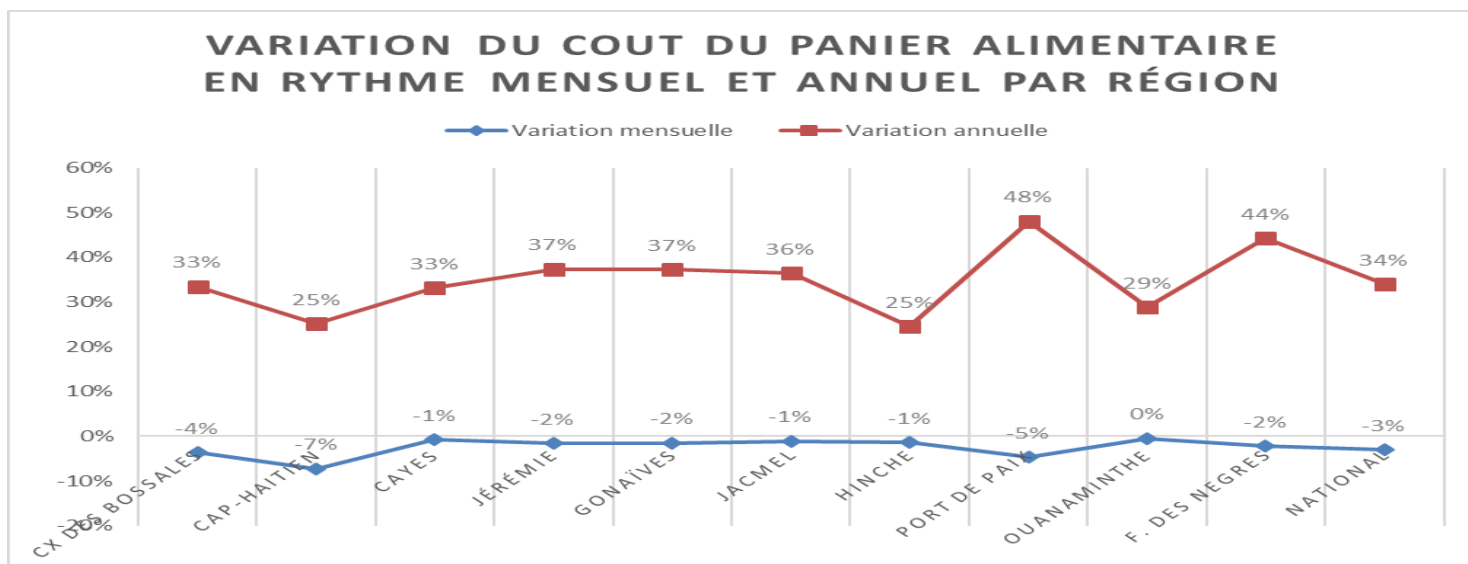
hausse en rythme annuel sont principalement dues, à côté de la détérioration du taux de change, aux troubles sociopolitiques des mois d'octobre et de novembre 2019 ayant entravé la circulation des biens et services affectant ainsi la disponibilité et l'accès aux aliments de base. La baisse enregistrée en rythme mensuel s'explique d'une part, par le rétablissement de la circulation au courant du mois de décembre dans presque la totalité des régions du pays favorisant la reprise des activités économiques et d'autre part, par le début des récoltes de la campagne d'hiver dans certaines régions du pays, notamment dans les zones disposant des périmètres irrigués.



Source : CNSA, Janvier 2020

Évolution du coût nominal du panier alimentaire sur les marchés régionaux

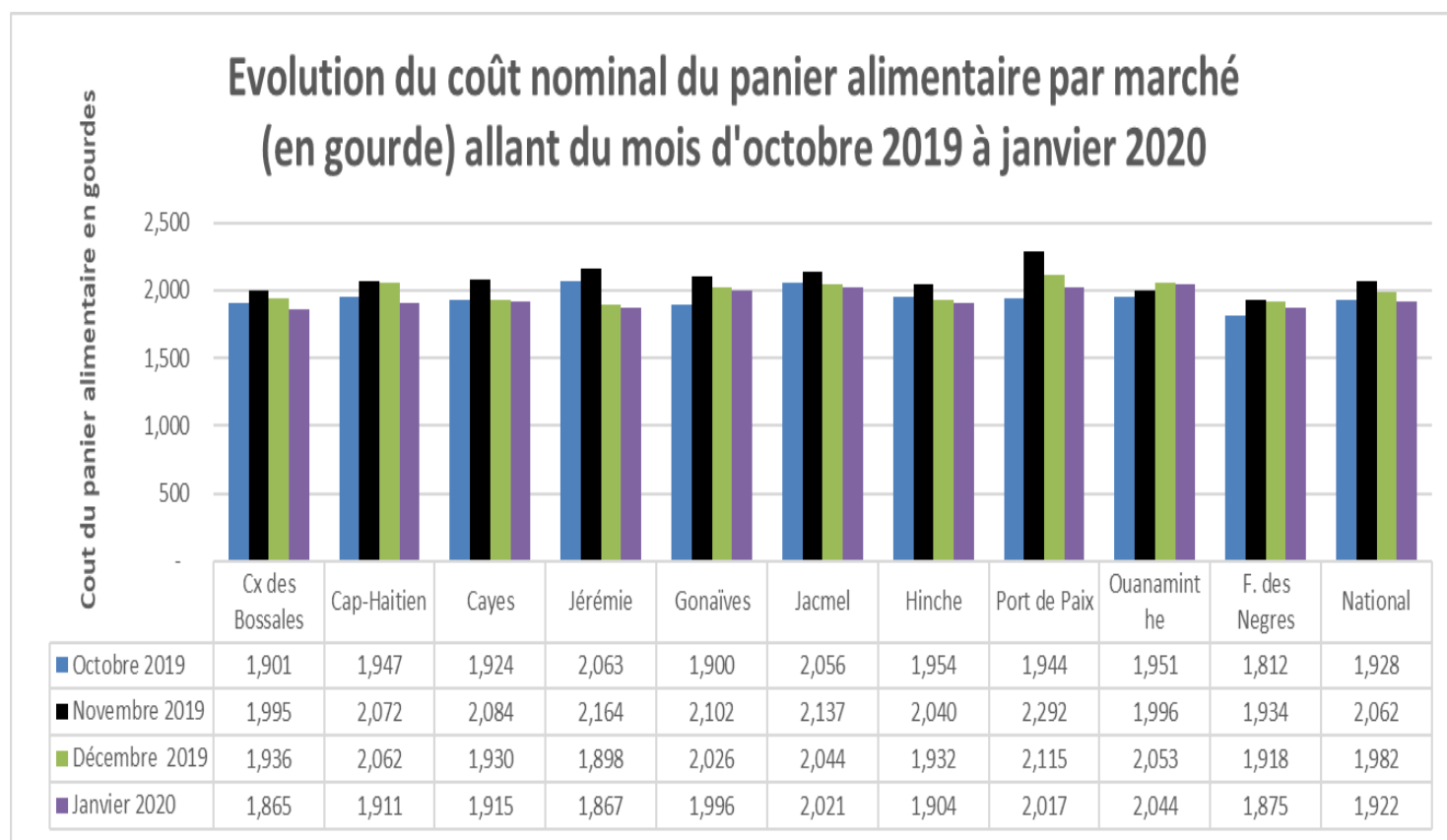
À l'échelle nationale, le panier alimentaire moyen accuse une baisse de 3% en rythme mensuel au cours du mois de janvier 2020. Cette baisse se reflète au niveau de tous les marchés régionaux, excepté au niveau du Nord-Est (Ouanaminthe) où le coût du panier est resté stable. Les fortes diminutions s'observent respectivement sur les marchés du Cap-Haitien (-7%), de Port-de-Paix (-5%) et de la Croix-des-Bossales (-4%). Au niveau des autres régions, le coût du panier alimentaire accuse une baisse allant de 1 à 2 %.



Source : CNSA, Janvier 2020

En glissement annuel, la hausse de la valeur du panier est de 34% et les plus fortes hausses ont été enregistrées à Port-de-Paix (48 %), Fond des Nègres (44%), Jérémie ; Gonaïves (37 %), Jacmel (36 %) et à Croix-des-Bossales, Cayes (+30%).

Alors qu'en rythme mensuel le coût du panier sur les marchés régionaux de Ouanaminthe reste invariable, il a cru de 29 % en glissement annuel. Cela s'explique par le fait que le département du Nord-Est, de par sa proximité et sa forte relation économique avec la République Dominicaine a été le moins touché par les évènements de pays lock.



Source : CNSA, Janvier 2020

Comme on peut le remarquer sur le graphique ci-dessus, la diminution du coût du panier alimentaire durant le mois de janvier s'explique par le rétablissement de l'approvisionnement normal des marchés par rapport au pic liés aux blocages réguliers des routes au cours des mois d'octobre et de novembre.

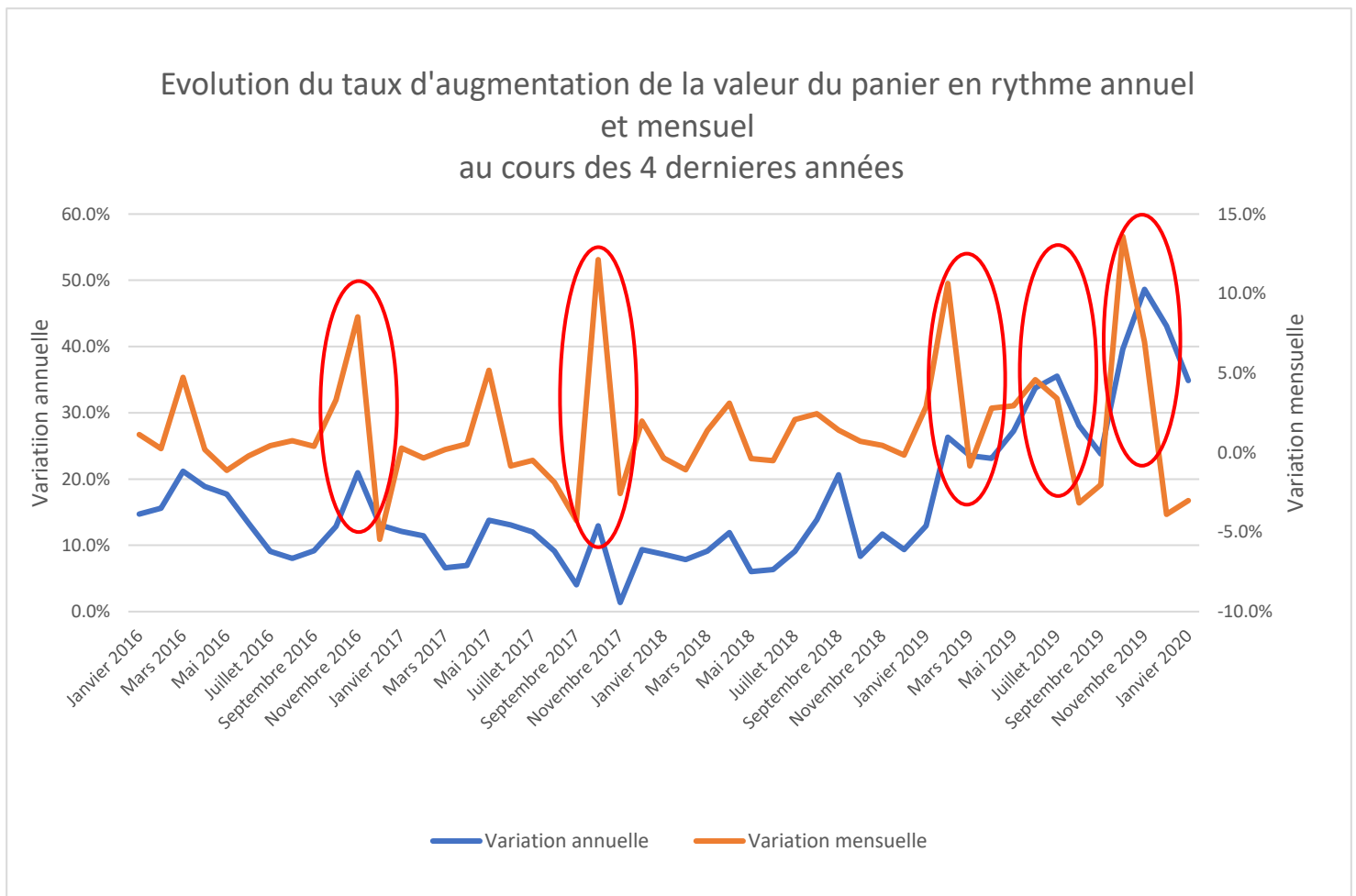
Tendance de la valeur du panier alimentaire au cours des 4 dernières années

L'analyse de la tendance à moyen terme de l'évolution du coût du panier alimentaire laisse apparaître une certaine chronicité de la hausse des prix en Haïti. En effet, une analyse de la tendance des variations de la valeur du panier alimentaire au cours de ces trois dernières années montre une tendance constante à la hausse.

A côté d'autres facteurs comme la dépréciation de la gourde et la tendance des prix sur le marché international, cette tendance à la hausse est accentuée par les troubles socio-politiques et les chocs climatiques des dernières années comme on peut l'observer sur le graphique ci-dessous.

A titre d'exemple :

- **Septembre/octobre 2019** : marqué par les événement socio politique « pays lock » entrainant une Hausse de la valeur de panier d'environ 14% et 40% respectivement en rythme mensuel et annuel ;
- **Juin 2019** : Manifestation socio-politique / 5% et 34% de hausse en rythme mensuel et annuel ;
- **Février 2019** : Rareté de carburant/Manifestation socio-politique / 11% et 26% de Hausse ;
- **Septembre-Octobre 2017** : *passage du cyclone Irma*- Hausse de la valeur du panier alimentaire
- **Octobre/novembre 2016** : passage de l'ouragan Matthew / 21% et 9% de hausse.



Source : CNSA, Janvier 2020

Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché national

Le principal facteur qui détermine le coût du panier alimentaire est le prix des céréales qui représentent environ deux tiers de l'énergie consommée par jour par les plus pauvres.

En rythme annuel, la hausse de la valeur du panier résulte de la hausse des prix du riz (+33 %), du pois (+39 %) de la farine de blé (39%), et du sucre (48%).

Le prix du riz a surtout augmenté sur les marchés de Port-de-Paix (32%), Jacmel (35%), Croix-des-Bossales (44 %), Gonaïves (47 %) et de Jérémie (48 %).

Celui du pois sur les marchés de Port de Paix (67%), Cayes (58%), Jacmel (52%), Fonds des Nègres ; Hinche (+40 %) %, Cap (67 %) et Port au prince (47 %).

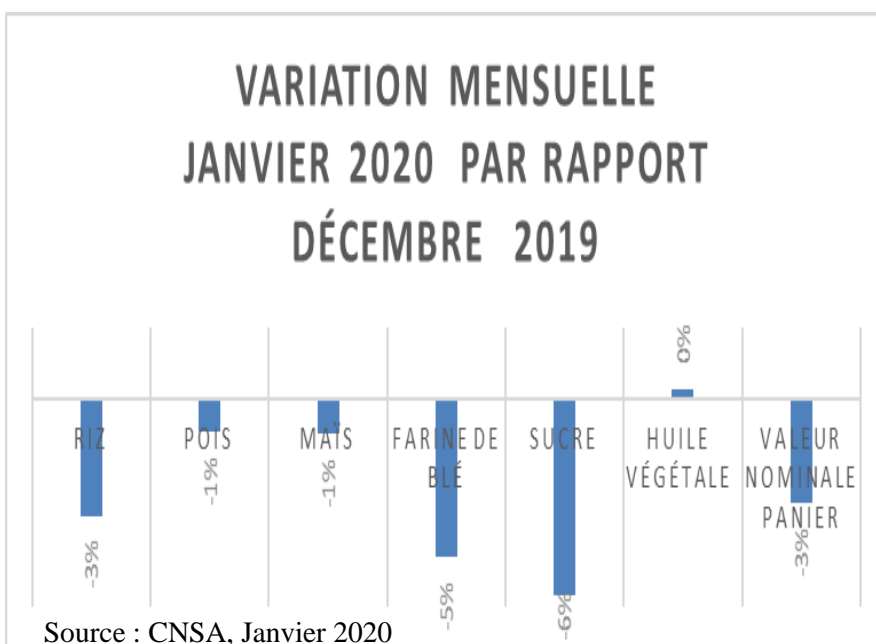
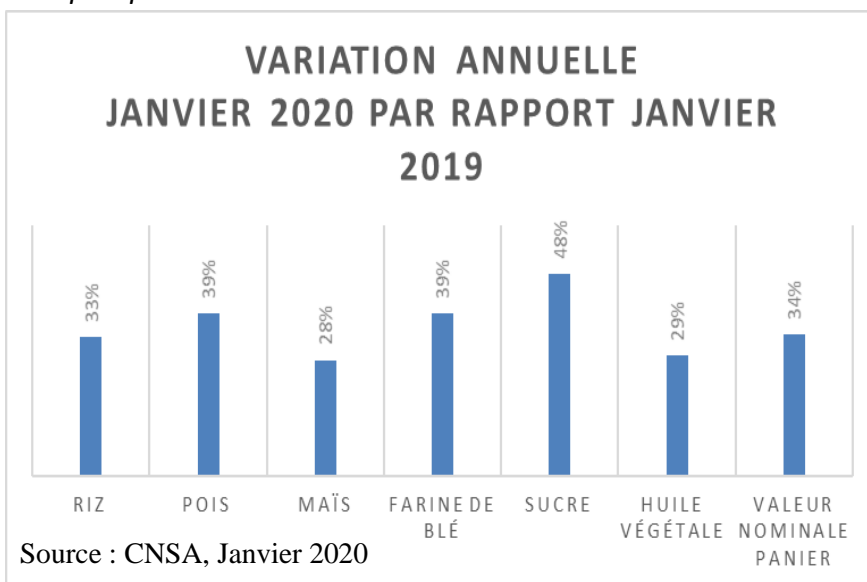
Celui de la farine sur les marchés de Fonds des Nègres (97%), Gonaïves (71 %), Port-de-Paix (60 %) et de Port au Prince (55%). Et celui du sucre sur les marchés de Port-de- Paix (100 %), Fonds des nègres (72%), Hinche (57%), Cap-Haitien (54%), Jérémie et Ouanaminthe (50%).

En rythme mensuel, la baisse de la valeur du panier est surtout influencée par les prix du Sucre (-6%) de la farine de blé (-5%) et du riz (-3%).

Le prix du riz a surtout diminué sur les marchés de Port de Paix (-11%), du Cap-Haïtien (-8%), de Port-au-Prince (-7%) et de Hinche (-5%).

Celui de la farine a surtout diminué sur les marchés des Cap-Haitien (-22%), Fonds-des-Nègres (-10%), Cayes (-9%) et Jérémie (-7%).

La diminution du prix du sucre est particulièrement constatée en rythme mensuel, sur les marchés de Jacmel (-17%), de Fonds-des-Nègres (-12%), Gonaïves et Cap-Haitien (-11%).



Tendance des prix des produits alimentaires sur le marché international²

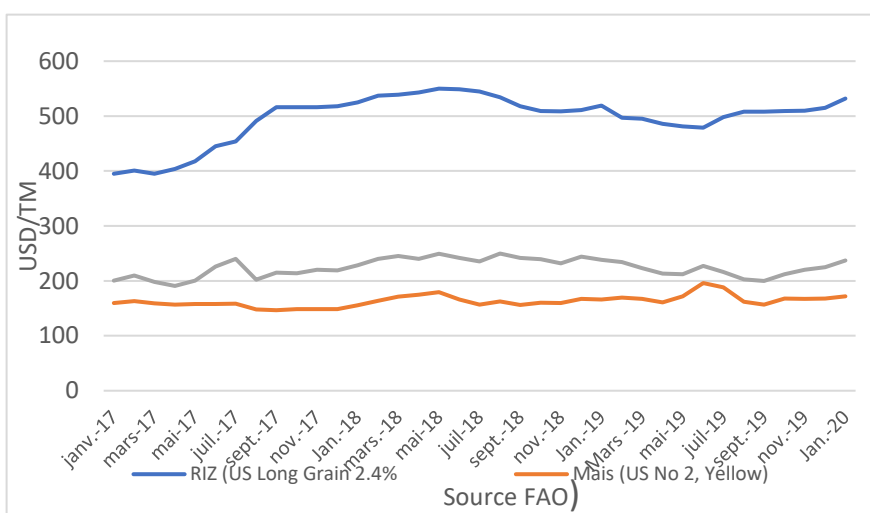
Le comportement des prix des produits importés sur le marché local est déterminé par divers facteurs, entre autres, la tendance des prix au niveau du marché mondial et particulièrement les prix sur le marché américain. Haïti étant

Le prix moyen du riz de référence sur le marché américain « US 2/4 long grain » pour le mois de janvier est d'environ 532 USD la tonne contre 515 USD le mois dernier et 519 USD en janvier 2019 soit une hausse de 3.3 % en rythme mensuel et de 3 % en glissement annuel. Les prix du riz ont augmenté pour le 6e mois consécutif soit 11% de hausse par rapport au mois de juin 2019.

Le prix du blé américain de référence (n°2 Hard Red Winter) s'est établi en moyenne autour de 237 USD/TM en janvier 2020 contre 225 USD/TM en décembre 2019 et 238 USD/TM en janvier 2019 soit une hausse d'environ 5.3% en rythme annuel et à peu près au même niveau que l'année dernière. Le blé sur le marché Américain est à son 4^{ème} mois de hausse consécutif soit 19% de hausse par rapport au mois de septembre de 2019.

Les prix du maïs américain de référence US No 2 Yellow) se sont établis en moyenne à 172 USD/TM au cours de janvier 2020, un niveau dépassant d'environ 2% celui de décembre 2019 et d'environ 4% la moyenne enregistrée en janvier 2019. Contrairement aux prix du riz et du blé, les prix du maïs étaient relativement stables au cours de l'année 2019 mais à part un pic en juin 2019.

Tendance des prix sur le marché international



Situation des conditions de sécurité alimentaire

Tel qu'expliqué par les résultats de la dernière analyse IPC (Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire réalisée en octobre dernier), les troubles socio-politiques qu'ont connu Haïti au cours des derniers mois ont eu un effet négatif sur les conditions de sécurité alimentaire (ruptures d'approvisionnement dans la distribution, perte d'emploi, la hausse des prix des biens de base, la réticence des investisseurs à prendre de nouvelles initiatives économiques et la hausse de la valeur du panier en rythme annuel).

Ainsi, à l'exception de certains quartiers de la zone métropolitaine qui sont en stress, jusqu'à la fin du mois de février 2020, le reste du pays est classifié majoritairement en phase 3 (crise) de l'IPC. Il est à remarquer que la baisse de seulement 3 % du panier observée durant le mois de janvier n'est pas suffisant pour faire changer la situation actuelle, voire la situation projetée de la sécurité alimentaire.

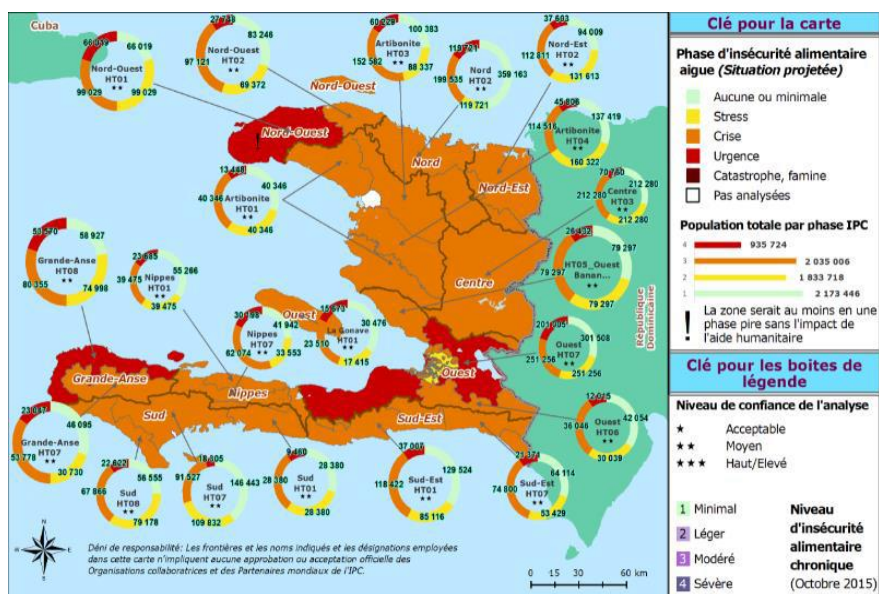
²<http://www.fao.org/giews/food-prices/tool/public/#/dataset/international>

Les zones les plus affectées par l'insécurité alimentaire sont le bas Nord-Ouest et les quartiers les plus vulnérables de Cité Soleil. Ces deux zones sont classées en phase 4 (urgence) de l'IPC sur une échelle de 5, ce qui signifie que les familles ont des déficits de consommation alimentaire extrêmes. Au total, on estime que plus d'un million de personnes sont en phase 4 (urgence) de l'IPC à travers le pays.

L'Artibonite, les Nippes, la Grand 'Anse et certains quartiers de Croix des Bouquets présentent des taux d'insécurité alimentaire particulièrement élevés. Si rien n'est fait, la situation risque de s'aggraver et de nouvelles zones pourraient être en situation d'urgence en mars 2020, selon les prévisions du rapport de la phase projetée de l'analyse IPC 2019.

IPC, situation Projetée : Mars-Juin 2020

En ce sens, il est prévu que près de 4.1 millions d'Haïtiens (40% de la population haïtienne), seront frappés par l'insécurité alimentaire, entre mars et juin 2020 en raison des conséquences des troubles socio-politiques récurrents depuis plus d'un an, la tendance à la persistance de l'inflation et de la dépréciation de la gourde. La baisse de la valeur du panier de 3 % n'est pas significative vu qu'elle coïncide à l'arrivée de la période de soudure et des dépenses relativement importantes liées à la préparation de la campagne de printemps correspondant généralement à une amplification des déficits alimentaires des ménages.



CNSA & Partenaires, Octobre 2019

Toutefois, les stratégies de diversification des revenus (cueillette, charbon, ...) et les prévisions d'une assez bonne pluviométrie ainsi que la disponibilité de certains produits locaux permettraient d'atténuer les effets et de n'avoir qu'une légère dégradation des zones en phase 3 qui resteront donc dans cette phase à l'exception de la zone côtière de la Grand 'Anse et une bonne partie de l'Ouest HT07, hormis la zone métropolitaine de Port-au-Prince qui vont passer à la phase supérieure (phase 4).

Ce faisant, l'effectif de population en phase Crise (IPC Phase 3) et Urgence (IPC Phase 4) devrait donc passer de 35% à 40% de la population analysée soit de **3,67 millions** à près de **4.1 millions** personnes.

Situation et perspectives agricoles

Depuis près de 5 ans, Haïti fait face à des mauvaises performances agricoles récurrentes dues notamment à une sécheresse répétitive et qui ont des répercussions significatives sur la sécurité alimentaire des ménages haïtiens, surtout des plus vulnérables et un processus continu de décapitalisation.

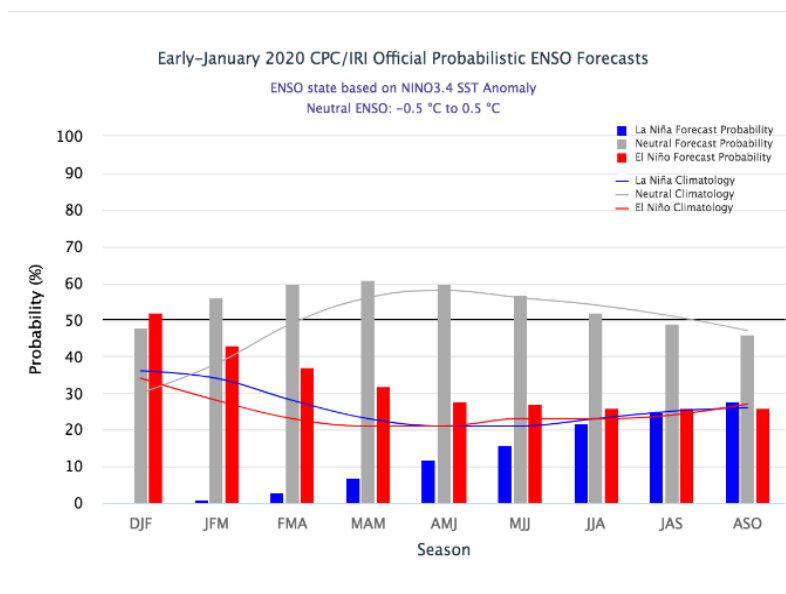
La campagne d'hiver 2019 a bénéficié des chutes de pluies très utiles pour les semis en novembre et décembre. Les récoltes en cours et les perspectives de récoltes sont appréciées globalement moyennes avec des poches de mauvaises récoltes pour le haricot par endroits en raison de fort vent et d'un démarrage tardif lié aux manques de moyens financiers.

Selon la dernière enquête nationale d'urgence de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (ENUSAN 2019), au niveau national, environ 7 ménages sur 10 estiment que la performance de la campagne agricole de printemps a été mauvaise/très mauvaise par rapport à une année normale. Les besoins en intrants (semences, bétail, fourrage) et outils agricoles sont considérés comme prioritaires pour plus de 40% des ménages (hors zone urbaine de Port-au-Prince).

À l'approche de la campagne de printemps qui représente environ 50% de la production agricole à l'échelle nationale et qui est supposée démarrer en mars prochain, tenant compte du contexte de décapitalisation des agriculteurs, **des appuis substantiels en semences adaptées et en capital sont nécessaires** aux exploitants en vue de les aider à faire l'ensemencement de leurs champs.

L'allocation d'un appui aux agriculteurs aura garanti évidemment une production d'aliments locaux pour les prochains mois si on enregistre aucun changement dans les prévisions climatiques. En effet, comme on peut l'observer sur le graphique ci-contre, la plupart des prévisions anticipent des conditions « El Niño » neutre pour le printemps. Le scénario le plus probable est que ces conditions neutres perdurent jusqu'en juin 2020.

Faute d'un appui substantiel à la préparation de la campagne de printemps 2020, **la situation de sécurité alimentaire risque de continuer à se détériorer au-delà du mois de juin.**



The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government and any other organization that support this newsletter.